

## **APPEL A PROJET REGIONAL « CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DES ENERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES »**

### **POURQUOI**

Tous les projets des collectivités qui ont été retenus dans le cadre du contrat ENR THERMIQUE du SDE 09 signé avec l'ADEME.

### **POUR QUI**

- Communes qui reversent la taxe sur la consommation finale d'électricité au SDE 09. Retenues dans le contrat
- Communauté de communes et d'agglomération retenues dans le contrat

### **COMBIEN**

Subvention : **10 % du montant des travaux plafonnée à 10 000 €.**

### **COMMENT**

Cette aide est versée à l'issue des travaux sur présentation des justificatifs demandés

- Délibération de la collectivité
- Plan de financement définitif
- Attestation de fin de travaux
- Copie des factures

*Pour en savoir plus sur le contrat ENR THERMIQUE , contacter les services du SDE 09*



---

***Dispositif financier voté en AG du 21-12-2018***

---